

WEEK END TRAPPEUR BEAUFORTAIN

Randonnée avec nuit en refuge
2 jours / 1 nuit



Au-dessus du joli village de Naves s'ouvrent les grands alpages du Beaufortain et de ses beaux chalets. Au-dessus du refuge plusieurs boucles s'offrent à nous avec des sommets étonnamment accessibles avec un dénivelé positif de 200 à 400 m maximum.

LES POINTS FORTS :

- Une nuit dans un refuge tout neuf et gardé
- Les grands espaces à découvrir de nombreux petits sommets et circuits

PROGRAMME

Jour 01 : Naves (1330m) - Refuge du Nant du Beurre (2080m).

En fin de matinée nous quitterons le village pour les grands vallons où nous dénicherons de beaux chalets pour le pic nic. Nous prendrons aussi le temps de parler nivologie et sécurité (arva) et de contempler les paysages !
(+700m 3h 6kms).

Jour 02 : Pointe de la Chauvière (2455 m) – Le Grand Créteret (2292 m)

Le secteur présente de nombreuses combinaisons de petits sommets avec des dénivelées de 200 à 400m : idéales. Le circuit présenté ici offre la possibilité de découvrir le versant Tarentaise avec de jolis points vues sur le Mont Blanc. Redescente sur le village de Nave par un itinéraire différent de la montée de la veille.
(4h30 - 5h +500m - 1200m 8kms)

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 7h00 au Châtelard.

Vous devez prévoir votre pic-nique du premier jour

Accès voiture : Depuis Aix les Bains (30 kms), sortie Aix Nord autoroute A41, suivre Massif des Bauges en passant par Grésy sur Aix, Cusy, Lescheraines puis le Châtelard.

Parking : Vous pourrez garer votre véhicule au lieu de rendez-vous pour la durée de la sortie (parking non gardé mais sûr en face de la Mairie) et nous vous ramenons à votre voiture en fin de séjour.

Accès train : Autocar Francony depuis les gares d'Aix les Bains d'Annecy ou de Chambéry. Horaires sur le site www.francony.com ou au 04 79 54 81 23. Pour la gare d'Aix les Bains notez bien : l'arrêt bus est à la croix en face à l'angle droit de la rue.

DISPERSION

Vers 15h00 à Naves. Vers 17h00 au Châtelard, dans les Bauges.

Hébergements avant ou après la randonnée : Possibilité de nuit en chambre d'hôtes au Châtelard

NIVEAU

Niveau physique 2 à 3 :

Les dénivelés sont sur certaines étapes entre 600 à 900m, les temps de marche de 4 à 5h.

Les itinérances en raquette sont aussi inclus dans ce niveau : ils sont envisagés comme une découverte et une mise à niveau des techniques. Les itinéraires sont construits pour permettre des temps d'initiation et/ou de perfectionnement.

Votre engagement personnel :

Pour vous préparer vous pouvez faire des marches d'une quinzaine de kilomètres. Travailler aussi après échauffement un peu vos efforts en intensité sur des temps de 20 à 30 minutes pendant une marche, dans une courte montée par exemple.

HEBERGEMENT

Refuge du Nant du Beurre : douche, chambres, repas du soir et petits déjeuners servis chauds, pique-niques copieux à midi et vivres de course.

TRANSFERTS INTERNES

Selon besoin

PORTAGE DES BAGAGES

Réduit, un sac à la journée d'environ 7-8 kg.

GROUPE

Groupes constitués de 2 à 10 personnes.

ENCADREMENT

Par Pascal, accompagnateur en montagne et moniteur national

MATERIEL FOURNI

Arva, pelle, sonde ainsi que la trousse de secours et la radio du guide sont fournis.

Possibilité de location du matériel

Raquettes techniques TSL 2022 + bâtons carbon avec double poignée ergonomique.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter OBLIGATOIREMENT :

- gourde
 - sac à dos de randonnée (35-40L). Vous devez pouvoir fixer vos skis dessus. Le sac fait de 4 à 6 kg maximum sans le matériel de sécurité qui vous sera remis au départ : vérifier sur votre balance !
 - un sac de couchage
 - un pantalon type ski avec aération. Pas de combinaison de ski.
 - **couche 1** «extérieure» un coupe-vent léger type GoreTex avec bonne étanchéité.
 - **couche 2** polaire + un bonnet ou serre-tête
 - **couche 3** mérinos ou sous-pull
 - grosses chaussettes à boucle de préférence
 - accessoires chauds : un bonnet + tour de cou
 - chapeau ou casquette
 - lunettes de soleil indice 3
 - masque de ski (si neige annoncée)
 - gant type ski
 - crème solaire
 - drap en sac «sac à viande» **si nuit en refuge gardé** – sinon prévoir sac de couchage confort - 5°C
 - **couteau / cuillère / fourchette / petit contenant**
 - lampe frontale
 - chacun doit penser à bien charger son téléphone avant la sortie.
 - mini trousse de toilette
 - petite pharmacie (avec de quoi soigner les ampoules éventuelles : double peau / sparadrap / élastoplaste)
 - petite serviette de bain compacte à **séchage rapide** (micropolaire).
- Matériel de sécurité prêté par nos soins : DVA + Pelle + Sonde + équipement collectif de sécurité + trousse de secours du guide + radio.
- Complément lié au portage réduit (poids max 1.5kg)

T-shirt (2-3), chaussettes (2-3), sac à viande, serviette compacte, trousse de toilette raisonnée.

Quelques astuces

Privilégiez le multicouche plutôt qu'un vêtement encombrant. Constituez votre trousse de toilette avec des produits reconditionnés ou remplis de moitié.

DATES ET PRIX

Du 13 au 14 janvier 2024

Du 17 au 18 février 2024

Du 16 au 17 mars 2024

Prix par personne : 335 €

Possibilité de privatiser ce séjour pour un groupe constitué d'au moins 4 personnes à la date de votre choix (sous réserve de disponibilité). Demandez nous un devis.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement et la nourriture.
- Le prêt du matériel technique de sécurité (ARVA, pelle, sonde ainsi que la trousse de secours et la radio du guide).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le pique nique du premier jour
- la location du matériel raquettes et bâtons
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- les assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT – ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : <https://www.sncf.com/fr>

CFF : trains suisses <https://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : <https://www.blablacar.fr>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour causes dénommées :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,

- les frais médicaux hors du pays de résidence,

- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,

- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

**Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex**